

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Hydroxylammonium (chlorure d') extra-pur

Date de révision: 01.08.2023

Code du produit: 06152

Page 1 de 12

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Hydroxylammonium (chlorure d') extra-pur

Numéro d'Enregistrement 01-2120766309-45-XXXX  
REACH:  
N° CAS: 5470-11-1  
N° Index: 612-123-00-2  
N° CE: 226-798-2

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH  
Rue: Stempelstraße 6  
Lieu: D-47167 Duisburg  
Téléphone: 0203/5194-0  
E-mail: info@analytichem.de  
Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit  
E-mail: produktsicherheit@analytichem.de  
Internet: www.analytichem.de  
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit  
Téléfax: 0203/5194-290  
Téléphone: 0203/5194-107/117

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

##### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr. 1; H290  
Carc. 2; H351  
Acute Tox. 4; H312  
Acute Tox. 4; H302  
Skin Irrit. 2; H315  
Eye Irrit. 2; H319  
Skin Sens. 1; H317  
STOT RE 2; H373  
Aquatic Acute 1; H400

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Hydroxylammonium (chlorure d') extra-pur**

Date de révision: 01.08.2023

Code du produit: 06152

Page 2 de 12

**Mention** Attention

**d'avertissement:**

**Pictogrammes:**



**Mentions de danger**

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Conseils de prudence**

- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

Formule: NH<sub>2</sub>OH \* HCl  
Poids moléculaire: 69,49 g/mol

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
5470-11-1	chlorure d'hydroxylammonium			100 %
	226-798-2	612-123-00-2	01-2120766309-45-XXXX	
	Met. Corr. 1, Carc. 2, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT RE 2, Aquatic Acute 1; H290 H351 H312 H302 H315 H319 H317 H373 H400			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
5470-11-1	226-798-2	chlorure d'hydroxylammonium	100 %
	dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie orale: ATE = 500 mg/kg		

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Hydroxylammonium (chlorure d') extra-pur

Date de révision: 01.08.2023

Code du produit: 06152

Page 3 de 12

réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des mesures de premiers secours

###### Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur

###### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Appeler immédiatement un médecin.

###### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

###### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Consulter un ophtalmologiste.

###### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

Troubles gastro-intestinaux

Vomissement

Spasmes

Collapsus circulatoire

Effet narcotique

Troubles respiratoires

Réactions allergiques

Cyanose (coloration bleue du sang)

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

###### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

###### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Solides combustibles

Risque d'un coup de poussière.

Décomposition avec: Danger d'explosion

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes d'azote (NOx)

Gaz d'acide chlorhydrique

##### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Hydroxylammonium (chlorure d') extra-pur

Date de révision: 01.08.2023

Code du produit: 06152

Page 4 de 12

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Remarques générales

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

##### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

##### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Danger d'explosion

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Recueillir à l'état sec avec précaution. Recueillir sans poussière et stocker sans poussière.

##### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

##### Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Conserver le récipient bien fermé.

Ne pas respirer les poussières.

Utiliser un échappement (laboratoire).

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Lire l'étiquette avant utilisation.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Hydroxylammonium (chlorure d') extra-pur

Date de révision: 01.08.2023

Code du produit: 06152

Page 5 de 12

Manipuler avec précaution - éviter coups, frottements et chocs.

#### Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Information supplémentaire

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Métal

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker dans un endroit sec.

température de stockage +5°C - +30°C

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

##### Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: [vertrieb@kcl.de](mailto:vertrieb@kcl.de) avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Hydroxylammonium (chlorure d') extra-pur**

Date de révision: 01.08.2023

Code du produit: 06152

Page 6 de 12

: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.  
Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

**Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dégagement de poussière  
Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: P3  
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Danger d'explosion  
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide
Couleur:	incolore
Odeur:	comme: Chlore
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	~154 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	~165 °C
pH-Valeur (à 20 °C):	2,5 -3,5 (50 g/l)
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	470 g/L
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur: (à 50 °C)	0,054 hPa
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité (à 20,2 °C):	1,7 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	~900 kg/m <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

**9.2. Autres informations**

**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion  
Risque d'un coup de poussière.  
Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Hydroxylammonium (chlorure d') extra-pur

Date de révision: 01.08.2023

Code du produit: 06152

Page 7 de 12

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

100,00 %

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Danger d'explosion des poussières

Danger d'explosion

Manipuler avec précaution - éviter coups, frottements et chocs.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agent oxydant

alcalies (bases)

#### 10.4. Conditions à éviter

Manipuler avec précaution - éviter coups, frottements et chocs.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aluminium

Cuivre

Zinc

étain

Métal

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Hydroxylammonium (chlorure d') extra-pur**

Date de révision: 01.08.2023

Code du produit: 06152

Page 8 de 12

**Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.  
Nocif par contact cutané.  
irritations des muqueuses

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
5470-11-1	chlorure d'hydroxylammonium				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
irritations des muqueuses

**Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (chlorure d'hydroxylammonium)

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Susceptible de provoquer le cancer. (chlorure d'hydroxylammonium)  
Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (chlorure d'hydroxylammonium)

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Aucune donnée disponible

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucune donnée disponible

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune donnée disponible

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

**Autres informations**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Irritant  
Troubles gastro-intestinaux  
Vomissement  
Spasmes  
Collapsus circulatoire



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Hydroxylammonium (chlorure d') extra-pur

Date de révision: 01.08.2023

Code du produit: 06152

Page 9 de 12

Effet narcotique  
Troubles respiratoires  
Réactions allergiques  
Cyanose (coloration bleue du sang)

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

##### 12.1. Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques.

##### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

##### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

##### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

##### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

##### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

##### 12.7. Autres effets néfastes

Éviter une introduction dans l'environnement.

##### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

##### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

###### Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

###### L'élimination des emballages contaminés

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

##### Transport terrestre (ADR/RID)

###### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 2923

###### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

SOLIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (chlorure d'hydroxylammonium)

###### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

###### 14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

8+6.1

Code de classement:

CT2

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

5 kg

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Hydroxylammonium (chlorure d') extra-pur**

Date de révision: 01.08.2023

Code du produit: 06152

Page 10 de 12

N° danger: 86  
Code de restriction concernant les tunnels: E

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 2923  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** SOLIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (chlorure d'hydroxylammonium)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 8+6.1  
Code de classement: CT2  
Dispositions spéciales: 274 802  
Quantité limitée (LQ): 5 kg  
Quantité exceptée: E1

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 2923  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CORROSIVE SOLID, TOXIC, N.O.S. (hydroxylammonium chloride)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 8+6.1  
Dispositions spéciales: 223, 274  
Quantité limitée (LQ): 5 kg  
Quantité exceptée: E1  
EmS: F-A, S-B

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 2923  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CORROSIVE SOLID, TOXIC, N.O.S. (hydroxylammonium chloride)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 8+6.1  
Dispositions spéciales: A3 A803  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 5 kg  
Passenger LQ: Y845  
Quantité exceptée: E1  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 860  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 25 kg  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 864  
IATA-Quantité maximale (cargo): 100 kg

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui  
Matières dangereuses: hydroxylammonium chloride

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Hydroxylammonium (chlorure d') extra-pur

Date de révision: 01.08.2023

Code du produit: 06152

Page 11 de 12

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

E1 Danger pour l'environnement aquatique

##### Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions portant sur l'emploi des femmes en âge de procréation.

Classe risque aquatique (D):

3 - présente un très grave danger pour l'eau

##### Information supplémentaire

Sprengstoffgesetz (SprengG): Oui.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 12.

#### Abréviations et acronymes

Met. Corr: Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux

Acute Tox: Toxicité aiguë

Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Irrit: Irritation oculaire

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

Carc: Cancérogénicité

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Hydroxylammonium (chlorure d') extra-pur

Date de révision: 01.08.2023

Code du produit: 06152

Page 12 de 12

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.